

Les enseignants spécialisés s'adressent aux parents d'élèves.

SUPPRESSION DES RESEAUX D'AIDES SPECIALISEES AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTE :

POUR CES ENFANTS, C'EST UN VERITABLE ABANDON EDUCATIF.

Madame, Monsieur,

Vous êtes les parents d'un enfant scolarisé en maternelle ou en élémentaire et vous êtes très attachés à sa réussite scolaire. Tout se passe peut être bien pour votre enfant, mais **tout élève peut rencontrer des difficultés persistantes dans ses apprentissages** en lecture, en français ou en maths, ou encore dans son adaptation à l'école, difficultés qui peuvent compromettre sa scolarité si elles ne sont pas surmontées à temps. Si vous vous sentez concernés par ce problème, merci de prendre un peu de temps pour lire ce qui suit.

Pour mieux aider ces élèves, il y a près de vingt ans, le ministère de l'Éducation Nationale a créé les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED). Nous sommes des personnels de ces RASED : rééducateurs et psychopédagogues. Notre travail consiste, en cas de difficulté importante, à réfléchir avec la famille, l'enseignant et l'enfant aux meilleures options, à évaluer la situation, à mettre en place une prise en charge spécialisée de l'enfant, tenant compte de ses besoins particuliers, au sein même de l'école, parfois en coordination avec des professionnels intervenant en dehors de l'école.

Pourtant, **le ministre de l'Éducation Nationale vient de décider de supprimer l'an prochain 3 000 postes de rééducateurs et psychopédagogues des RASED** (sur 8 500) et de donner à ces enseignants une classe à l'année. Conséquence : dans toute l'école primaire, ce sont ainsi près de 150 000 élèves que nous ne pourrons plus aider dès 2009. En outre, il semble que le ministre envisage de poursuivre ces économies budgétaires en 2010 et en 2011 et de supprimer totalement les RASED.

Le ministère justifie cette suppression par les 2 heures de soutien hebdomadaire, organisées depuis la dernière rentrée, le plus souvent le midi ou le soir, après la classe. Or, **les élèves dont nous nous occupons ne peuvent pas se structurer et progresser avec les seules aides personnalisées, si bien organisées soient-elles.** Ils ont besoin de tout autre chose que de reprendre les leçons ou exercices qu'ils ne sont plus en mesure de comprendre. Nous tâchons de les aider par un travail en profondeur en collaboration avec leur enseignant. Nous avons été spécialement formés pour cela.

Le ministre fait dire que ces postes ne seront pas supprimés, mais que chacun d'entre nous sera «réaffecté» dans une école «où se concentre la grande difficulté» et que nous travaillerons ainsi «plus efficacement» (*France-Inter, Le Téléphone sonne, 29 octobre*). **C'est une supercherie** : si nous avons une classe à l'année (par exemple un CP ou un CM), quand pourrons-nous prendre en charge les enfants en grande difficulté des autres classes de l'école. Mais peut-être le ministre envisage-t-il de nous confier une classe dans laquelle auront été regroupés des élèves en grande difficulté de tous âges ? Ce serait vraiment stupéfiant à l'heure où la loi de février 2005 prévoit d'intégrer les élèves en situation de handicap à l'école, cela aboutirait à former des classes-ghetto pour les élèves en difficulté scolaire importante. Quoi qu'il en soit, les élèves des autres écoles du secteur seront abandonnés et, à la campagne, **c'est la plupart des écoles qui seront privées de notre intervention, y compris du travail global de prévention des difficultés scolaires.** Il n'y aura personne pour travailler avec les enfants dyslexiques par exemple. Il n'y aura personne pour accompagner et conseiller les enseignants qui accueillent les enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Nous avons le devoir de le dire :

la suppression des RASED
est un véritable abandon éducatif et une grave erreur !
Est-ce la société que nous voulons construire ?

Madame, Monsieur, vous devez également savoir que :

- **Cette mesure a été prise sans évaluation de notre action.** Aucune étude n'a été diligentée récemment (selon la dernière enquête, parents et enseignants étaient en grande majorité satisfaits des RASED).

Nous sommes ouverts à l'idée que tout dispositif est perfectible. Mais est-ce en démantelant les RASED qu'on y parviendra ?

- **Cette mesure a été prise sans expérimentation préalable.** On ne peut pas s'appuyer sur des expériences à l'étranger : la plupart des pays développés disposent de spécialistes de la grande difficulté, mais aucun n'envisage de se passer de leurs compétences.

Que dirait-on si l'on gérait les innovations dans le domaine des pratiques médicales sans plus de prudence ? Où est le « principe de précaution » ?

- **La décision a été prise précipitamment.** Ni les professionnels, ni les chercheurs, ni les parents d'élèves n'ont été consultés.

L'objectif de cette mesure n'est peut-être guère avouable : abaisser discrètement le nombre d'enseignants, au grave détriment de la qualité du service public.

- Avec la suppression des 3 000 postes en 2009, l'économie réalisée sera d'environ 100 millions €, soit 2/1000 du budget de l'Education Nationale.

En revanche, le coût d'une efficacité diminuée de notre école résultant de la disparition des RASED n'a pas été chiffré.

Madame, Monsieur, si les enseignants, les parents d'élèves et de très nombreux citoyens font connaître leur désaccord aux pouvoirs publics, nous en sommes convaincus, le ministre sera conduit à revenir sur sa décision. C'est pourquoi nous vous remercions de prendre quelques instants pour prendre connaissance de la pétition soutenue par nos associations professionnelles* et si elle vous convient, de la signer et de la faire connaître autour de vous :

www.sauvonslesrased.org

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à l'avenir de ces enfants et à celui de votre école publique. Veuillez croire, Madame, Monsieur, à notre attachement à la qualité du service public d'éducation.

16 Novembre 2008

FNAME Fédération Nationale des Associations de Maîtres E (psychopédagogues) c/o AGECA service BP 177, rue de Charonne 75011 Paris http://www.fname.fr 	FNAREN Fédération Nationale des Associations de Rééducateurs de l'Éducation Nationale 6, rue de la Bourse 69001 LYON http://www.fnaren.asso.fr 
---	---